



Réglementation et processus d'homologation des véhicules agricoles

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de comprendre la réglementation et l'homologation des véhicules agricoles

PUBLIC VISÉ

Constructeur de véhicules agricoles, Technicien, Ingénieur,
Responsable homologation ou qualité, Personne débutant dans
l'homologation de véhicules ou d'entités

PRÉ REQUIS

Pas de pré-requis nécessaires



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la construction des textes réglementaires constituant l'ensemble de la réglementation automobile et agricole
- Comprendre le processus d'homologation et de réception des véhicules agricoles et de leurs composants

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques illustrées
Echanges et questions/réponses avec les formateurs
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en réglementation et homologation de véhicules agricoles

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

La Réglementation Automobile

Présentation des acteurs de la réglementation automobile et de leur fonctionnement : l'ONU (Genève) et l'Union Européenne (Bruxelles)
La construction des textes réglementaires

L'homologation des véhicules

Pourquoi homologuer un véhicule ?

Contexte réglementaire

Comment homologuer un véhicule

Catégories de véhicules : focus sur les catégories de véhicules agricoles (tracteurs vs machines)

La réglementation des véhicules agricoles

Règlement 167/2013

Origine et évolution de la réglementation

Exigences et spécificités

Circulation routière

Environnement

Code du travail (accidentologie/sécurité au poste de travail)



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



7.00 Heures
1 Jour



De 4 à 12 Personnes





Réglementation et processus d'homologation des véhicules agricoles



Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0164497220
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2025
Version : 205C-20250401

